

Info-Flash

Santé Sécurité Environnement

Mardi 20 février 2024

Numéro 2024-SSE 02

⇒ **Prévention des conduites addictives en milieu professionnel : communiqué de l'Anact**

Face à des problématiques de conduites addictives, l'Anact propose des clés pour aider les entreprises à mieux comprendre et mieux prévenir les risques professionnels liés aux pratiques addictives.

A ce titre, des [supports pratiques](#) sont mis à la disposition des entreprises qui souhaiteraient à leur tour s'engager dans une démarche de prévention.

⇒ **Outils pour lutter contre les postures sédentaires au travail : publication INRS**

Dans un [communiqué](#) du 31 janvier 2024, l'INRS propose un ensemble d'outils de prévention destiné à lutter contre les postures sédentaires au travail.

L'INRS appelle les employeurs à inciter les salariés à bouger et à varier leurs postures en agissant sur l'organisation du travail, l'aménagement de l'environnement de travail et l'équipement du poste de travail.

⇒ **Subventions pour accompagner les PME dans la prévention des risques professionnels**

L'Assurance maladie - Risques professionnels prévoit des **subventions nationales ou régionales pour les entreprises de moins de 50 salariés** qui mettent en place des actions de prévention sur leurs lieux de travail.

[Les subventions prévention](#) sont conçues avec les fédérations professionnelles des différents secteurs d'activité, pour prévenir et réduire l'exposition des travailleurs à des risques fréquents et importants : mal de dos, troubles musculosquelettiques (TMS), chutes de hauteur, exposition à des produits chimiques dangereux, etc.

Nous tenons à votre disposition le Juri-Métal sur la tarification des AT-MP qui apporte des précisions sur le sujet. Vous pouvez également consulter le [site](#) de la Carsat Sud-Est.

⇒ **Candidatures pour la journée « Tous résilients face aux risques » édition 2024**

Le gouvernement lance un **appel à projets dans le but d'informer et de faire connaître les bons réflexes face aux risques naturels et technologiques**, dans le cadre de la journée « Tous résilients face aux risques » du 13 octobre 2024.

Les 3 objectifs de l'appel à projets sont de **susciter le plus grand nombre possible d'initiatives locales, sur l'ensemble du territoire national** visant à :

- développer la culture sur les risques naturels et technologiques ;
- se préparer à la survenance d'une catastrophe ;
- développer la résilience collective face aux catastrophes.

L'édition 2024 vise à labelliser tout au long de l'année les actions qui répondent à au moins l'un de ces objectifs. Les entreprises intéressées peuvent candidater directement sur le site du gouvernement, [en cliquant ce sur ce lien](#).

Lors de la 2ème édition, plus de 600 projets se sont concrétisés au travers de près de 3 000 actions menées sur l'ensemble sur territoire.